

Villeurbanne, le 27 novembre 2022,

Madame la Maire de Vaulx-en-Velin, Madame Geoffroy,

ASSOCIATION POUR
LE CINÉMA

Festival du Film Court
Reflets du cinéma ibérique
et latino-américain
Ciné O'Clock
Collèges au Cinéma

CINEMA LE ZOLA

117 cours Emile Zola
69100 Villeurbanne

téléphone 33 (0)4 78 93 42 65
portable 33 (0)6 75 59 70 23
direction@lezola.com

siret 32243385500010
code APE 5914Z
n°identifiant TVA
FR2032243385500010

L'Association Pour Le Cinéma gère le cinéma le Zola de Villeurbanne depuis maintenant plus de quarante ans. Au-delà de son action villeurbannaise, notre association coordonne le dispositif national d'éducation au images « Collèges au Cinéma » pour la Métropole et le département du Rhône. Cette mission à destination des publics scolaires nous est confiée par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne Rhône-Alpes. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Rectorat d'académie, la Métropole de Lyon et le département du Rhône à travers des comités de pilotage trimestriels pour la bonne marche de cette action.

Nous apprenons par le communiqué de presse du GRAC en date du 25 novembre que vous avez pris la décision en conseil municipal du 10 novembre de fermer le cinéma de Vaulx-en-Velin à compter du 18 décembre de cette année, c'est-à-dire dans moins d'un mois.

Par la présente, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que les séances de Collèges au cinéma pour la saison 2022/2023 sont engagées avec les établissements, que les subventions leurs ont été versées ou sont en cours pour qu'ils puissent se rendre au cinéma les Amphis voir les films d'ores et déjà programmés sur les prochains trimestres.

Il nous semble aussi nécessaire de vous rappeler que « Collèges au Cinéma » répond à un cahier des charges strict de la part du CNCiA. Les séances ne peuvent se tenir en dehors d'une salle de cinéma, cette dernière disposant d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente. A toute fin utile, nous vous joignons ce cahier des charges au cas où il n'aurait pas été porté à votre connaissance.

Enfin, nous trouvons fort dommageable, même si les intentions sont louables, de fermer une salle de cinéma reconnue et autorisée pour ce travail. Ce faisant vous allez priver 737 élèves de collèges en REP+ (Collège Henri Barbusse, Collège Aimé Césaire, Collège Simone Lagrange) d'accéder à des séances collectives, dans des conditions optimales de diffusion. Il ne sera en effet pas possible de délocaliser ces séances dans un autre lieu même culturel.

Au moment où adviennent des tensions dans le secteur de l'exploitation cinématographique, alors que le public peine à retrouver le chemin de nos salles, la fermeture d'une salle de cinéma de proximité par une municipalité envoie un signal dramatique au niveau local, mais qui peut avoir des répercussions nationales dangereuses.

Nous espérons que vous reviendrez sur votre décision, a minima pour les collégiens pour lesquels, souvent l'une des rares activités culturelles, collectives et de qualité est cette séance de cinéma.

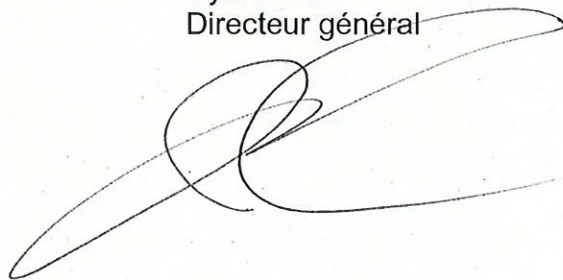
En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations,

ASSOCIATION POUR
LE CINEMA

Joceline Maubert-Michaut,
Présidente



Cyril Désiré
Directeur général



Festival du Film Court
Reflets du cinéma ibérique
et latino-américain
Ciné O'Clock
Collèges au Cinéma

CINEMA LE ZOLA

117 cours Emile Zola
69100 Villeurbanne

téléphone 33 (0)4 78 93 42 65

portable 33 (0)6 75 59 70 23

direction@lezola.com

siret 32243385500010

code APE 5914Z

n°identifiant TVA

FR2032243385500010